

Bien choisir le séjour linguistique de vos enfants

Votre enfant a besoin de se perfectionner en langues et vous hésitez à l'envoyer à l'étranger ? Tout ce que vous devez savoir pour sélectionner l'organisme auquel vous confierez votre progéniture.

CHARLOTTE SIMONI

Plus de 150 organismes proposent des séjours linguistiques, ce secteur étant très lucratif. Chaque année, en effet, plus de 120 000 enfants et adolescents de moins de 18 ans passent des vacances studieuses à l'étranger pour améliorer leur niveau en anglais, en espagnol ou en allemand, selon l'Union nationale des organisations de séjours éducatifs, linguistiques et de formation en langues (Unosel). Les pays anglophones sont, sans surprise, les plus demandés : le Royaume-Uni (65,3 %) arrive en tête, suivi par les États-Unis et le Canada (8 %), l'Irlande (6,1 %) et Malte (4,3 %). Viennent ensuite l'Espagne (3,6 %) et l'Allemagne (2,5 %). Reste qu'à plus de 1 500 € le séjour de 2 semaines, mieux vaut ne pas se tromper dans le choix de l'organisme. Alors, comment trouver un établissement de confiance ? Quels sont les critères de qualité ?

Faites le tri dans les offres

Classes en sureffectif, professeurs en retard, familles d'accueil désagréables... L'expérience en séjour linguistique peut vite

tourner au drame. Comme pour Alexandre, 17 ans, parti en Angleterre il y a 2 ans, et qui s'est retrouvé à partager sa chambre avec 2 autres Français pendant 15 jours. « *Tout l'opposé de ce qui était indiqué sur la brochure* », s'insurge, aujourd'hui encore, son père. Contacté à plusieurs reprises par les parents du jeune homme à ce sujet, l'organisme n'a jamais donné suite.

Pour éviter de tomber dans le piège de professionnels malhonnêtes qui n'hésitent pas à largement diffuser des offres trompeuses, apprenez à faire le tri correctement.

→ **Analysez les formules proposées.** Tout d'abord, sachez qu'un séjour linguistique classique dure, en général, de 2 à 4 semaines (le plus souvent pendant les vacances scolaires), en famille d'accueil, avec un forfait comprenant, au minimum, l'hébergement, les cours de langue et des activités sportives ou récréatives (visites, excursions...).

→ **Évaluez la qualité de l'encadrement.** Le séjour ne se limitant pas à un simple voyage organisé, il faut que l'encadrement...

MAYO/STEPHANE JACQUITE POUR LE PARTICULIER



“ Avec les cours particuliers et en petit groupe, mes fils ont progressé ”

PHILIPPE MARCHESIN a envoyé ses deux fils en séjours linguistiques au Royaume-Uni

La première expérience de notre fils aîné en séjour linguistique s'est mal passée. Nous avions réservé auprès de LEC, après avoir reçu une brochure dans notre boîte aux lettres. Une déception : non seulement David n'était pas le seul Français de la famille – alors que nous l'avions expressément demandé – mais en plus, l'organisme n'a jamais voulu faire un geste après nos protestations. La seconde fois, nous sommes donc passés par Nacel sur les conseils de son professeur d'anglais. Une bonne surprise ! Nos enfants sont partis avec cet établissement en testant toutes les formules : cours en mini-groupe, « One to One »* et stages intensifs aux classes prépa. Si Alexandre n'a pas aimé le côté austère des cours particuliers, il a adoré cette dernière option, précisant même qu'il avait clairement progressé. »

* L'enfant vit et étudie au domicile du professeur.

... soit de qualité. L'organisateur du séjour doit pouvoir donner les noms et titres, notamment les diplômés, des accompagnants. Mais ce seul critère ne suffit pas. « Pour plus de sécurité, l'animateur ne doit pas avoir plus de 10 enfants à sa charge pour la partie loisirs », explique Gérard Deshayes, président de l'Office national de garantie des séjours et stages linguistiques (appelé aussi l'Office).

Assurez-vous, également, que l'organisateur du séjour possède un numéro d'urgence joignable 24 heures sur 24 (et non surtaxé), avant et après le départ, avec l'assurance d'être mis en contact rapidement avec un correspondant local. C'est lui qui vous aidera si votre enfant est malade ou s'il a un gros coup de blues.

→ **Vérifiez le nombre d'enfants hébergés par famille.** Demandez le nombre exact d'enfants étrangers logés par la famille et les modalités d'hébergement (chambre simple, double ou triple). Vérifiez aussi que le domicile se trouve à proximité du lieu où les cours sont dispensés. Sauf indication contraire dans la brochure, faites-vous confirmer qu'il sera bien le seul francophone de la famille. Sinon, ces progrès en langue risquent d'être fortement limités.

→ **Soyez attentif à la qualité de l'enseignement.** Qu'il s'agisse de cours particuliers ou collectifs, vérifiez le nombre d'heures délivrées. « Vingt cours ne signifient pas nécessairement 20 heures », avertit Lucie Bazzoni, responsable de la communication à l'Unosel. Le plus souvent, les leçons durent entre 45 minutes et une heure, avec un minimum de 10 heures de cours par semaine. Préférez également les séjours



dont les cours n'accueillent pas plus de 15 enfants, et exigez de connaître les diplômes des enseignants. Le simple fait que le professeur soit espagnol ou anglais est insuffisant. Sachez aussi que les organismes compétents effectuent des tests de niveau au début et à la fin du séjour, afin de placer votre enfant dans le groupe adéquat et d'évaluer sa progression.

Question prix, gardez bien à l'esprit que les tarifs pratiqués par des établissements de confiance se situent dans la fourchette haute du marché. Soit un minimum de 1 100 €, pour un séjour de 2 semaines avec cours et activités, dans une famille d'accueil,

CHIFFRE CLÉ

61%

des séjours linguistiques concernent les 12-18 ans.

Des formules conçues pour les étudiants

Outre les formules classiques, les organisateurs de séjours proposent des stages intensifs pour valider des tests de langue comme le TOEFL (Test of English as a Foreign Language) ou le TOEIC (Test of English

for International Communication), indispensables pour être admis dans certaines écoles françaises et internationales. Avec, au minimum et par semaine, 20 heures de cours dispensés par des enseignants expérimentés,

ces séjours ont un coût assez élevé : de 3 000 à 4 000 € pour un mois, généralement en demi-pension. Chez Atout Linguistique, comptez 3 590 € à Brighton (Angleterre) en chambre individuelle pour la préparation au TOEFL,

à raison de 30 leçons par semaine. Un peu moins chère, l'offre de Nacel à 2 325 € comprend 20 heures de cours (de 45 minutes) par semaine, à New York. Mais, à ce prix-là, le transport n'est pas inclus, seul le petit-déjeuner est compris.

SÉLECTION D'ORGANISMES PROPOSANT UN SÉJOUR DE 2 SEMAINES EN ANGLETERRE AU MOIS DE JUILLET (1)

Organisme	Prix (1) Depuis la province (2)	Nombre de cours Durée	Nombre d'élèves max. par cours	Nombre d'activités Types	Options
Cap Monde (capmonde.fr)	1 698 € 1 993 €	32 cours 45 min	12	15 Excursions, soirées	Garantie annulation (+ 65 €)
CLC (clc.fr)	1 090 € 1 090 €	24 cours 1 h	15	9 Visites, excursions	Seul francophone dans la famille (+ 40 €), chambre individuelle (+ 30 €)
Nacel (nacel.fr)	1 595 € 1 720 €	30 cours 1 h	15	13 Visites, excursions, soirées	Seul francophone dans la famille (+ 40 €), chambre individuelle (+ 30 €)
Silc (silc.fr)	2 390 € 2 645 €	30 cours 45 min.	15	12 Visites, excursions, sports	Garantie couvrant le risque de change (+ 50 €)
Terres des langues (terredeslangues.com)	2 050 € 2 340 €	10 cours 2 h 30	4	Tous les après-midi, visites, sport, cinéma	Possibilité de faire du tennis à la place des activités (sans surplus)

Avec 50 heures de cours et de nombreuses activités, l'offre de Nacel à 1 595 € est la plus intéressante, mais votre enfant sera dans un groupe de 15 élèves. Pour plus d'efficacité, optez pour Terres des langues et ses séjours en petits groupes de 4, au maximum, pour environ 500 € de plus.

(1) Pour un enfant de 14 ans, hébergé en famille. (2) Hors frais de dossier. (3) Depuis Bordeaux, transport inclus.

au départ de Paris (jusqu'à 300 € supplémentaires depuis la province) et hors frais de dossier (de 10 à 100 €).

Choisissez un séjour adapté au caractère de votre enfant

Avant d'opter pour une formule, réfléchissez à ce que votre enfant attend de ce voyage : détente, immersion culturelle ou approfondissement de la langue ? Le point le plus important étant de prendre en compte sa motivation et son caractère.

Un enfant timide sera, par exemple, plus à l'aise s'il est placé dans un collège ou une famille avec 3 autres enfants étrangers qu'en immersion totale avec un professeur. Surtout s'il s'agit d'une première expérience. « Dans le cas contraire, il risque de s'isoler et ne pas profiter de son séjour », prévient Ghislaine Couronne, directrice commerciale chez Nacel. Une solution d'autant plus intéressante que les prix de ces formules sont attractifs (voir tableau ci-dessus). Nacel et le Club langues et civilisations (CLC) proposent ainsi des tarifs, tout compris, oscillant entre 1 000 et 1 690 € pour 2 semaines en Angleterre, avec cours le matin (de 24 à 30 heures au total) et activités l'après-midi. Seuls des frais de dossier de 65 € sont à prévoir en plus.

À l'inverse, si votre enfant est volontaire, à l'aise en société et doté d'un bon vocabulaire, l'option cours particulier en petit groupe de 3 à 5 élèves est parfaitement adaptée. Ici, le professeur donne les leçons le matin, chez lui, et s'occupe des activités de l'après-midi. Le soir, les enfants rentrent dîner et dormir dans leurs familles d'accueil respectives. « Idéal pour progresser rapidement », indique Pascal Le Vigoureux, directeur de Terres des langues. Mais, attention, si vous choisissez cette formule, les prix sont plus élevés : de 600 à 1 000 € de plus qu'un séjour classique. Exemple avec l'offre, en Espagne, de Séjours linguistiques et scolarités junior (Silc) à 1 940 € pour 12 jours, 4 participants et 24 sessions linguistiques (cours et activités pédagogiques) dans la région de Madrid.

Autre formule très prisée : le « One to One » : l'enfant vit et étudie au domicile du professeur. L'avantage ? Les conversations durent pendant les repas, ainsi que les visites, et se font exclusivement dans la langue étudiée. Un must pour s'améliorer en peu de temps. Là encore, vérifiez que votre enfant est motivé. Pour certains, se retrouver seul pendant 2 ou 3 semaines en tête-à-tête peut sembler austère. Évitez aussi d'opter pour cette alternative s'il ...



Direction l'Allemagne



Moins demandée que les pays de langues anglaise ou espagnole, l'Allemagne propose, toutefois, quelques bonnes offres de séjours. Silc propose ainsi une formule classique de 2 semaines à 2 150 € en Bavière (40 cours et 11 activités). Si votre enfant souhaite voir la capitale, orientez-le vers Nacel : pour 1 640 €, il partira 3 semaines et recevra 36 cours, en petit groupe n'excédant pas 5 élèves. Sachez que les parents disposant de faibles moyens peuvent se tourner vers l'Office franco-allemand pour la jeunesse, qui permet des échanges entre élèves allemands et français, de la quatrième à la première pour des séjours d'au moins 6 semaines pendant les vacances d'été. L'hébergement et la pension sont gratuits.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Événements

• Salon des séjours linguistiques et des voyages scolaires, samedi 19 mars, au Lycée Henri IV, 1, rue Clotilde, 75005 Paris. Tél. : 01 42 73 36 70. Entrée libre. www.salon-office.com

À lire

• *Les séjours linguistiques à l'étranger* (CIDJ), 2 €. • *Guide des séjours linguistiques* (Le Petit Futé), 9,95 €.



À l'heure espagnole ou mexicaine



Les offres pour améliorer son anglais sont nombreuses, mais les séjours en langue espagnole ne manquent pas non plus et sont financièrement plus attractifs. Cap Monde propose ainsi une formule à 1 925 € en pension complète, pour 2 semaines avec 24 heures de cours (12 élèves au maximum par classe) en Andalousie. À 1 180 €, celle de CLC à Barcelone comprend 27 heures de cours et accueille 15 participants. Mais le transport se fait en autocar ! Et si votre enfant a une réelle volonté d'adaptation, vous pouvez l'envoyer, avec Nacel, en immersion totale dans une famille mexicaine, durant 3 semaines, pour 2 095 €.

••• manque de maturité et n'a pas une assez bonne maîtrise de la langue.

Dernier point : les prix, bien plus élevés que pour toutes les autres options. « *Ce qui est logique, puisque les coûts ne sont pas divisés* », note Boyan Topaloff, gérant d'Atout Linguistique. Comptez ainsi 3 090 € pour un séjour de 2 semaines dans les Midlands (Angleterre) avec Terre des langues, et 2 150 € (hors transport) pour une formule de même durée aux États-Unis, chez Nacel. Mais ce même établissement propose une option moins onéreuse à Malte, pour 925 € par semaine avec 15 heures de cours, en pension complète.

Les labels, gages de sécurité

Toujours réticent à envoyer votre enfant à l'étranger, malgré ces conseils ? Sachez qu'il est possible de s'assurer du sérieux d'un organisme en vérifiant qu'il dispose d'un des deux labels présents sur le marché. Leur intérêt : ils sont garants d'un certain niveau de qualité et de sécurité.

→ Le « **Contrat Qualité** », délivré par l'Office national de garantie des séjours et

stages linguistiques. Conclu avec des organisations de consommateurs agréées (tels que la CLCV ou Léo Lagrange), sous l'égide du secrétariat d'État chargé de la Consommation, il a l'avantage d'avoir été établi avec l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) et la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), des associations de parents d'élèves. Ses engagements ? Pour les séjours classiques, les familles d'accueil doivent, par exemple, proposer un lit individuel dans une chambre hébergeant au maximum 3 jeunes du même sexe ; accueillir un seul enfant francophone, et les cours doivent être donnés par des professeurs diplômés dans des locaux aménagés, à raison de 15 élèves au maximum par groupe de niveau.

L'organisme doit également fournir la description précise des activités et excursions incluses dans le prix. A priori, pas de mauvaise surprise, donc. Et, enfin, en cas de conflit, les clients peuvent même solliciter un arbitrage. Seule faiblesse : les contrôles sont faits par les adhérents de l'Office, et uniquement dans les pays européens. Les séjours

vers des destinations plus lointaines, telles que l'Australie, le Mexique ou la Nouvelle-Zélande, ne sont pas audités, car trop chers.

Parmi les organismes qui disposent aujourd'hui de ce label, on peut citer Atout Linguistique, JEV Langues, Silc, Terres des langues, ou encore WEP.

→ Le label « **NF** », délivré par l'Afnor et créé en 2000. Plus récent, il réclame de la part de l'organisme de séjour linguistique un niveau d'exigence élevé. Celui-ci doit offrir, notamment, une information claire (les coordonnées de la famille doivent être communiquées entre 10 et 3 jours, au plus tard, avant le départ), un hébergement de choix (un seul francophone par famille pour 3 étrangers, au plus) et des contrôles annuels effectués par des auditeurs qualifiés (Afnor Certification, un établissement indépendant, qui est habilité à retirer le label en cas de défaillance). À ce jour, 8 organismes seulement possèdent le label « **NF** » : Action Séjours, Cap Monde, CLC, Education First (EF), LEC, Nacel, Silc et STS.

Assurances : vérifiez que vous n'êtes pas déjà couvert

C'est le dernier point à vérifier avant le départ ! Annulation, vol de bagages, rapatriement, frais médicaux... Avant de souscrire les assurances proposées par les organismes de séjour (allant de 10 à 300 €, selon le pays et la durée), vérifiez que votre enfant n'est pas déjà couvert par votre propre assurance responsabilité civile, votre mutuelle, ou encore votre carte bancaire. Dans ce dernier cas, sachez qu'il peut bénéficier de services d'assistance et de rapatriement si le séjour a été payé avec votre carte (MasterCard ou Visa Premier, par exemple), selon les avantages qu'elle offre. Mieux : d'autres assurances, comme celles protégeant contre le vol, ainsi que la garantie annulation, peuvent même être incluses !

Si votre enfant part dans un pays de l'Union européenne, procurez-vous la carte européenne d'Assurance maladie (CEAM) au moins 2 semaines avant le départ, auprès de votre caisse. Elle couvre les frais médicaux, garantit un accès aux prestataires de soins et dispense de l'avance de frais dans les mêmes conditions que pour les assurés du pays d'accueil. Sans cette carte, vous devrez payer les soins, que vous pourrez vous faire rembourser en France au retour de votre enfant.

Trois pistes pour payer moins cher le séjour de votre enfant

Efficace pour progresser en langue, passer 2 semaines dans une famille à l'étranger n'est toutefois pas à la portée de toutes les bourses car il faut compter 1 500 €, au minimum, pour un séjour de qualité. Pour alléger la facture, voici donc quelques pistes à explorer.

→ Si vous êtes salarié, renseignez-vous auprès de votre comité d'entreprise. Il propose peut-être des séjours bien sélectionnés à des tarifs intéressants. Sachez, également, que la majorité des organismes acceptent les bons vacances familiales (accordés si vous êtes allocataires et selon votre quotient familial) et les chèques vacances de l'ANCV (distribués par votre employeur et dont vous ne payez qu'une partie de la valeur). → Demandez une bourse

auprès de votre mairie ou de votre conseil régional. Certains ont même des catalogues de séjours à des prix très attractifs. La mairie de Vitry (94) propose, par exemple, des séjours de 8 à 11 jours en Espagne, en Angleterre et en Irlande, de la sixième à la terminale, avec cours le matin (de 2 à 3 heures) et activités l'après-midi (avec des animateurs bilingues) pour des tarifs journaliers allant de 17 à 47 € (selon votre quotient familial). → Notez, enfin, qu'avec son programme Youth Exchange, le Rotary Club a mis en place un système d'échanges (de longue durée ou d'été) ouvert aux 15-25 ans. Les repas et l'hébergement sont offerts par la famille qui reçoit votre enfant. Seuls les transports, les assurances, les frais de visas et l'argent de poche sont à la charge des parents.

Dans le cas où le voyage se déroule hors Union européenne, demandez à la caisse primaire d'Assurance maladie si le pays en question a signé avec la France une convention de Sécurité sociale qui permet de bénéficier d'une prise en charge des soins. Sinon, il vous faudra régler l'intégralité des frais sur place et demander le remboursement, calculé selon les tarifs conventionnés français, au retour de votre enfant.



Ce qu'il faut retenir

→ Privilégiez les organismes disposant d'un label « **Contrat Qualité** » ou « **NF** »
→ Seul avec le professeur ou en famille avec d'autres jeunes, choisissez la formule qui convient le mieux au caractère de votre enfant.
→ Pensez, avant le départ de votre enfant, à demander la **carte européenne d'assurance maladie** s'il va en Europe, et vérifiez s'il est déjà **couvert par vos propres assurances**.